



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 15 mai 1957

Classe 71 e

André Jeanrichard, Soleure, est mentionné comme étant l'inventeur



## BREVET PRINCIPAL

Roamer Watch Co, S. A., Soleure

Demande déposée : 29 décembre 1954, 17 1/4 h. — Brevet enregistré : 31 mars 1957

## Mécanisme de remontage et de mise à l'heure d'une montre

La présente invention a pour objet un mécanisme de remontage et de mise à l'heure d'une montre, comportant deux bascules, l'une de remontage, l'autre de mise à l'heure, qui pivotent sur l'axe de la roue de couronne, et qui portent des mobiles assurant respectivement le remontage et la mise à l'heure de la montre.

Les fig. 1 et 2 du dessin représentent, en plan et à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention, dans deux positions de fonctionnement différentes.

La tige de remontoir se trouvant en 1, la roue de couronne en 2 et la roue à rochet en 3, un renvoi intermédiaire 4, porté par l'une des bascules 5, établit la liaison nécessaire au remontage à la main.

Les sens de rotation correspondant au remontage à la main sont indiqués par des flèches en fig. 1 et il est évident qu'en raison de la présence du ressort-frein 6 appuyant sur les dents du renvoi 4, la rotation de celui-ci dans le sens indiqué en provoquera un déplacement l'obligeant à engrener avec la roue à rochet 3, établissant ainsi le lien voulu entre la roue de couronne 2 et ladite roue à rochet.

Cette liaison est au contraire supprimée chaque fois que l'on revient en arrière avec la tige de remontoir, ou lorsque la roue à rochet est mobile menant, c'est-à-dire lorsque le mécanisme de remontage automatique fonctionne.

On voit, d'autre part, que la bascule de remontage 5 oscille autour de l'axe 7 de la roue de couronne 2 et peut occuper, soit la position dessinée en traits pleins, soit la position 5' dessinée en traits mixtes.

En 8 se trouve la seconde bascule de mise à l'heure, tournant également autour de l'axe 7 de la roue de couronne et déplacée par le mécanisme de tirette habituel, soit en déplaçant la tige de remontoir 1 de la position de remontage de la fig. 1 à celle de mise à l'heure de la fig. 2.

En passant de la première à la seconde de ces deux positions, la bascule 8 oscille contre l'action d'un ressort 9 entre les limites fixées par la goupille 10, contre laquelle viennent alternativement buter deux cornes de la bascule.

En 11 se trouve la roue de minuterie, dont le sens de rotation correspondant à la flèche 12 provoque la mise à l'heure en avant.

On voit enfin que la bascule 8 porte deux renvois 13 et 14, dont le premier est constamment en prise avec la roue de couronne et avec le second qui, en position selon la fig. 1 de la bascule est dégagé de la roue de minuterie et engagé avec celle-ci dans la position selon la fig. 2.

La position selon la fig. 1 correspondant au remontage à la main; on voit que celui-ci peut s'exécuter librement sans influencer la mise à l'heure, puisque le renvoi 14 n'engrène pas avec la roue de minuterie 11. Si, au contraire,

on amène la tige de remontoir dans la position de mise à l'heure selon la fig. 2, la bascule 8 oscille de telle façon que le renvoi 14 engrène avec ladite roue de minuterie. Or, en considérant  
5 le sens de rotation de cette dernière correspondant à la mise à l'heure en avant, on voit (selon flèches de la fig. 2) qu'il correspond à une rotation de la tige de remontoir de sens contraire au remontage. Mais, dans ce sens, le renvoi 4  
10 de la bascule de remontage à la main est dégagé de la roue à rochet 3, en sorte que la mise à l'heure en avant peut se faire tout à fait indépendamment du remontage.

Si, par erreur, la mise à l'heure devait être  
15 effectuée en arrière, on ne pourrait alors éviter un remontage simultané, ce qui n'est pas un gros inconvénient, puisque la fonction de remontage peut en tout temps s'effectuer, le ressort de barillet de la montre à remontage automatique étant du type à bride dérapante.  
20

#### REVENDEICATION:

Mécanisme de remontage et de mise à l'heure d'une montre, caractérisé en ce qu'il comporte deux bascules, l'une de remontage, l'autre de  
25 mise à l'heure, qui pivotent sur l'axe de la roue de couronne et qui portent des mobiles assurant respectivement le remontage et la mise à l'heure de la montre.

#### SOUS-REVENDEICATIONS:

1. Mécanisme selon la revendication, caractérisé en ce que les mobiles que porte la bascule de mise à l'heure et qui sont interposés entre la tige de remontoir et la minuterie, sont en nombre tel que la mise à l'heure en avant s'effectue dans le sens de rotation de la tige de remontoir, correspondant au sens inverse de celui du remontage.  
30  
35

2. Mécanisme selon la revendication et la sous-revendication 1, caractérisé en ce que la bascule de mise à l'heure porte deux renvois engrenant entre eux et dont l'un est constamment en prise avec la roue de couronne, tandis que l'autre engrène avec la roue de minuterie lorsque la tige de remontage est en position de mise à l'heure.  
40  
45

3. Mécanisme selon la revendication et les sous-revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la bascule de remontage porte un renvoi soumis à l'action de moyens de freinage tendant à l'amener à engrener avec la roue à rochet, lorsque la tige de remontoir tourne dans le sens du remontage.  
50

**Roamer Watch Co. S. A.**

Mandataire : Edmond Lauber, ing. dipl., Genève

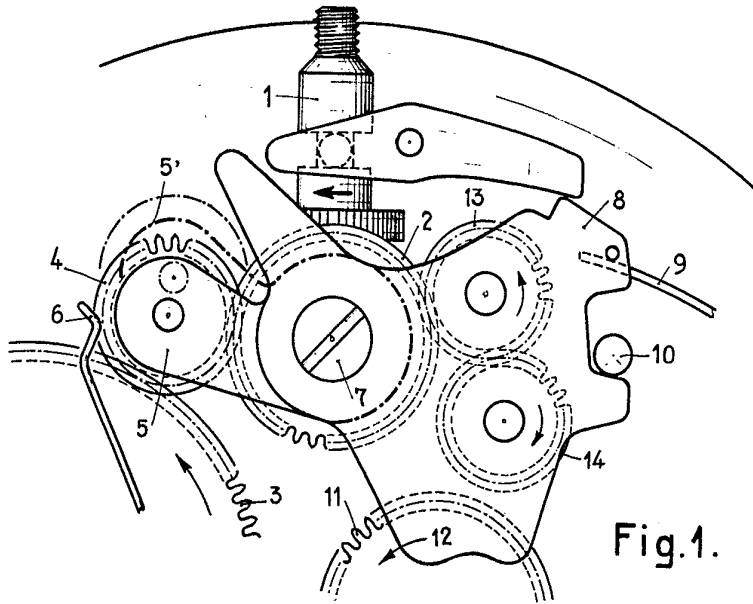


Fig.1.

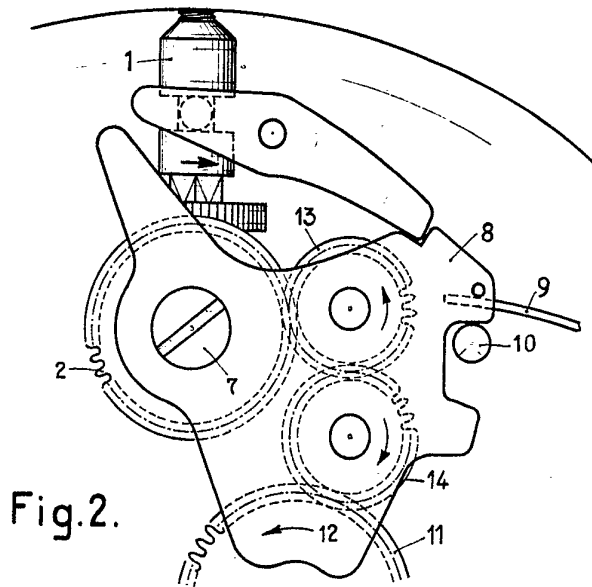


Fig.2.